Censure anti-terroriste : la quadrature du net terriblement inquiète après avoir été reçue par plusieurs ministères

14/11/2018 à 15h27

14 novembre 2018 – **Il y a deux mois, la Commission européenne a publié sa proposition de règlement « censure antiterroriste ». Nous le dénoncions, expliquant que ce projet aura pour effet de détruire l'ensemble du Web décentralisé. Depuis, nous avons rencontré les ministères français en charge du dossier : nos craintes se sont amplifiées.**

La France, avec le soutien de l'Allemagne et du Parlement européen, va tout faire pour empêcher un débat démocratique sur ce texte : le gouvernement n'en parle pas dans la presse, veut forcer son adoption urgente et invoque le secret-défense pour empêcher tout débat factuel.

Pourquoi tant de secret ? Probablement parce que ce texte, écrit en collaboration avec Google et Facebook, aura pour effet de soumettre l'ensemble du Web à ces derniers, à qui l'État abandonne tout son rôle de lutte contre les contenus terroristes. La collaboration annoncée lundi par Macron entre l'État et Facebook n'en est que le prémice, aussi sournois que révélateur.

Pour rappel, le texte, poussé par la France et l'Allemagne, utilise le prétexte de la lutte contre le terrorisme pour soumettre l'ensemble des hébergeurs (et pas seulement les grandes plateformes) à des obligations extrêmement strictes :

retrait en une heure de contenus qualifiés de terroristes par une autorité nationale (en France, ce sera l'OCLCTIC, le service de la police chargé de la cybercriminalité) ;
la mise en place d'un « point de contact » disponible 24h/24 et 7j/7 ;
l'instauration de « mesures proactives » pour censurer les contenus avant même leur signalement ; si ces mesures sont jugées insatisfaisantes par les États, ces derniers peuvent imposer des mesures spécifiques telles que la surveillance généralisée de tous les contenus.
D'un point de vue humain, technique et économique, seules les grandes plateformes qui appliquent déjà ces mesures depuis qu'elles collaborent avec les polices européennes seront capables de respecter ces obligations : Google, Facebook et Twitter en tête. Les autres acteurs n'auront d'autres choix que de cesser leur activité d'hébergement ou (moins probable, mais tout aussi grave) de sous-traiter aux géants l'exécution de leurs obligations.

Ce texte consacre l'abandon de pouvoirs régaliens (surveillance et censure) à une poignée d'acteurs privés hégémoniques. Pourtant, la Commission et les États membres, en 146 pages d'analyse d'impact, ne parviennent même pas à expliquer en quoi ces obligations pourraient réellement être efficaces dans la lutte contre le terrorisme.

Voir notre analyse (PDF, 1 page).

Un débat impossible

Ces dernières semaines, nous avons fait le tour des ministères chargés de la rédaction et de la négociation de ce texte au niveau européen. Il en résulte que le gouvernement français, chef de file sur ce dossier, veut convaincre les autres États membres et les institutions de l'Union européenne d'adopter le texte tel qu'il est écrit aujourd'hui, et dans un calendrier très serré (adoption avant les élections européennes de mai 2019) afin d'empêcher tout débat démocratique sur le sujet.

Tout montre que le Parlement européen est prêt à collaborer avec les États membres pour faire adopter ce règlement sans débat. Helga Stevens (Belgique, ECR – conservateurs), rapporteure principale sur ce texte, a déjà publié en juin, et de sa propre initiative, un rapport qui présente les mêmes idées reprises dans ce règlement.

Les « rapporteurs fictifs » (les députés désignés par leur parti politique pour négocier le texte) sont en majorité tout aussi alignés sur ces positions, à l'image de Rachida Dati (France, PPE – droite européenne) et de Maite Pagazaurtundua (Espagne, ALDE – libéraux) qui défendent depuis longtemps l'idée d'une telle censure. Eva Joly (France, Verts) avait pour sa part accepté sans souci la censure privée dans la directive terroriste, finalement adoptée début 2017. Il semblerait que, cette fois, le texte aille trop loin pour elle et nous espérons qu'elle saura se battre contre.

Toutefois, dans la perspective des élections européennes, aucun parti politique du Parlement européen ne semble prêt à combattre la stratégie sécuritaire du gouvernement français, en lien avec l'Allemagne et d'autres États membres. **Alors que ce texte semble directement inspiré par les politiques autoritaires mises en place par le gouvernement chinois pour contrôler Internet, Emmanuel Macron et Angela Merkel démontrent que leur « axe humaniste » mis en exergue dans le cadre de la campagne des européennes n'est que pure posture politicienne. Ce projet de règlement est une véritable insulte au projet démocratique européen.**

Remplacer l'État par les géants du Web

Quand nous avons dit aux ministères que leur texte détruirait l'ensemble du Web décentralisé, ne laissant qu'une poignée de géants en maîtres, on nous a laissé comprendre que, oui, justement, c'était bien le but.

Tranquillement, nos interlocuteurs nous ont expliqué que Google-Youtube et d'autres multinationales numériques avaient

convaincu le gouvernement que la radicalisation terroriste était facilitée par les petites et moyennes plateformes, et qu'il fallait donc laisser la régulation du Web aux seuls géants prétendument capables de la gérer. Où sont les preuves de cette radicalisation plus facile en dehors de leurs plateformes ? Nulle part. Sans aucune honte, le gouvernement s'est même permis de sortir l'argument du secret défense, complètement hors sujet, pour masquer son manque de preuve et afficher son irrespect de toute idée de débat démocratique. C'est comme ça : Google l'a dit, ne discutez pas.

Que ce soit clair : les arguments de Google et de Facebook visent simplement à détruire leurs concurrents. De fait, ce texte vise à faire disparaître les petites et moyennes plateformes, et à sous-traiter aux géants une censure massive et automatisée.

Emmanuel Macron s'est laissé enfumer de bon cœur par les géants, ravi à l'idée que l'Internet « dé-civilisé » qu'il s'entête à fantasmer soit enfin administré par une poignée d'entreprises, dont la puissance s'est bâtie sur l'exploitation illégale de nos données personnelles.

C'est ce qu'il a clairement réaffirmé lors de son discours au Forum de la Gouvernance sur Internet.

Macron se moque de détruire tout espoir d'une économie numérique européenne. Il veut simplement un texte sécuritaire qu'il pourra afficher au moment des élections européennes (ses « mid-terms » à lui), afin de draguer une partie de la population inquiète du terrorisme et qu'il s'imagine assez stupide pour tomber dans le panneau. Dans son arrogance délirante, il n'a même plus peur de renier ses électeurs pro-Europe ou pro-business, ni la population attachée aux libertés qui, pensant repousser l'extrême droite, l'aura élu.

Dans ce dossier, la menace terroriste est instrumentalisée pour transformer le Web en GAFAMinitel, pour acter la fusion

de l’État et des géants du Net, et ainsi consacrer la surveillance généralisée et la censure automatisée de nos échanges en ligne. Tout ça pour quoi ? Pour lutter contre une auto-radicalisation fantasmée dont la preuve serait secret-défense (la bonne affaire !), et alors que les enquêtes sérieuses sur la question montrent que les terroristes ne se sont pas radicalisés sur Internet.

Le seul effet de ce texte sera de renforcer les multinationales du numériques et les dérives de l’économie de l’attention dont ils sont porteurs : la sur-diffusion de contenus anxiogènes, agressifs et caricaturaux capables de capter notre temps de cerveau disponible. L’urgence législative est de combattre ces dérives : de limiter l’économie de l’attention tout en favorisant le développement de modèles respectueux de nos libertés. C’est ce que nous proposons.

Exigeons le rejet de ce texte ! Il en va des conditions d’existence de l’Internet libre et décentralisé.

La quadrature du net